

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Marie Moret](#)[Collection Moret\\_Registre de copies de lettres envoyées\\_FAM](#)  
[1999-09-57](#)[Item](#)[Marie Moret au directeur de la Banque cantonale de Berne, 2 septembre 1896](#)

## Marie Moret au directeur de la Banque cantonale de Berne, 2 septembre 1896

Auteur·e : Moret, Marie (1840-1908)

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

### Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret au directeur de la Banque cantonale de Berne, 2 septembre 1896, 1896-09-02

Équipe du projet FamiliLettres (Famelistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Consulté le 06/09/2025 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/46403>

### Informations sur le document source

CoteInv. n° 1999-09-57

Collation2 p. (243r, 244r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationFamelistère de Guise

### Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Famelistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

### Présentation

Auteur·e[Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Date de rédaction[2 septembre 1896](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne) - Famelistère

Destinataire[Banque cantonale de Berne](#)

Lieu de destinationBerne (Suisse)

## Description

RésuméDemande de renseignements concernant la procédure de transfert de ses titres à la Banque cantonale de Berne à un tiers.

## Mots-clés

[Finances personnelles](#)

Lieux cités[Berne \(Suisse\)](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 28/03/2023

Dernière modification le 18/09/2023

---

catégorique dans le Ministère  
que vous m'avez écrit le 17  
en mon nom.

Je pourrais-je aussi :

Messieurs le Directeur de la  
Banque Cantonale de Berne,

Mais bien reçu en son temps  
votre lettre du 14 et dont j'ai  
fait une bonne note. Quant  
à la poursuite de la question de  
M. de la Roche, j'ai  
eu le bonheur de vous entretenir,  
j'espère le besoin d'établir  
de la façon la plus simple et  
prompte possible l'opération de  
transfert des titres que j'ai  
en dépôt chez vous.

Je vous prie de m'indiquer  
M. de la Roche : nominatif, ou en  
" Lorsque vous voudrez ;

" de rendre vos titres à vous-même  
" qui a déjà inscrit un transfert  
" soit en blanc, soit au nom de  
" la personne à laquelle vous  
" les céderez.

" Nous pourrions aussi  
" faire ce transfert en votre  
" nom par procuration. Tout  
" simple transfert doit être  
" enregistré au compte de  
" l'état. Tout cela se fait de la  
" manière la plus simple et  
" sans aucun frais.

Il faut-il conclure de ces  
informations que je pourrais  
vous adresser à Berne et au  
moins moi-même en votre  
transfert sur les titres que j'ai  
en dépôt dans votre Banque.

Je vous prie d'envoyer une  
procuration par laquelle  
M. de la Roche

catégorie de valeurs après  
que vous opérerez le transfert  
en mon nom?

Ne pourrais-je aussi:

3<sup>e</sup> Sans retourner les certifi-  
cats de dépôt acquittés et vous  
prier de m'adresser ici, par  
poste, les dits titres au cas  
desquels j'inscrirais moi-  
même le transfert voulu  
en termes que vous m'indiqueriez?

Qu'aurait à faire ensuite  
près de vous le nouveau  
titulaire, selon les trois  
cas prévus?

Dans le premier, il m'ac-  
compagnerait sans doute à  
Berne; n'entrerait-il pas  
de fait en pleine possession  
et, s'il lui convenait de laisser  
les titres au nominatif, n'au-

seriez-vous pas, sous cette  
formalité, à l'inscription  
de son nom en remplacement  
du mien, sur les registres  
d'état?

Dans le second cas, suffi-  
rait-il qu'il vous adressât tout  
simplement, par lettre, ses  
instructions sur ce qui serait  
à faire des titres de valeurs sa  
propriété?

Dans le troisième cas, le trans-  
fert inscrit, je lui remettrais les  
titres en mains et il vous expliquerait  
à leur sujet. Cela suffirait-il pour  
que vous signifiez le transfert au  
comptable de l'état et que les titres  
passent au nom du nouveau  
propriétaire?

Avec mes remerciements  
anticipés veuillez agréer, Madame,  
toute ma considération  
Marie Godin